

Mémoire déposé dans le cadre de  
*Montréal, physiquement active!*



22 janvier 2013

Équipe RDP  
10 950, boul. Perras  
Montréal (Qc) H1C 1B3

514.643.3872  
info@equiperdp.ca  
www.equiperdp.ca

## **Montréal, physiquement active!** ***Rivière-des-Prairies, physiquement active!***

Tout d'abord, nous saluons la démarche de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports et espérons que notre apport puisse nourrir la réflexion.

Équipe RDP, ses administrateurs, ses gestionnaires et son équipe souhaite offrir une programmation de loisir à l'image et à la hauteur des aspirations des citoyens. Pour ce faire, nous désirons présenter nos recommandations dans le cadre de cette consultation. Nous espérons que des actions concrètes en découleront afin de permettre aux citoyens d'avoir accès aux activités physiques et aux sports de leur choix.

### **Équipe RDP** ***Qui sommes-nous?***

Équipe RDP a pour mission de contribuer au développement social et à l'amélioration de la qualité de vie de la population de Montréal et de ses environs en offrant des programmes de loisirs et d'intervention sociale.

### ***Programme de loisirs***

Le programme de loisirs a pour objectif d'offrir et de promouvoir des activités récréatives, culturelles et sportives, aux meilleurs coûts possible au bénéfice de la population de Montréal. Les valeurs qui régissent nos interventions et nos activités sont : le plaisir, la santé, la sécurité, le respect, le dynamisme, l'accessibilité, la famille, l'équité, la diversité et la solidarité. En milieu scolaire et communautaire, nous proposons une programmation diversifiée à l'année!

### ***Programme d'intervention***

Le programme d'intervention a pour but de prévenir la marginalisation et l'isolement des jeunes et des adultes en situation de vulnérabilité par le truchement d'une approche communautaire intégrée proposant comme moyens d'action privilégiée : l'intervention de milieu, les activités de réflexion et de sensibilisation, la concertation et la mobilisation.

Notre démarche s'actualise dans une perspective de développement durable et d'engagement du citoyen dans sa communauté.

Notre programme d'intervention se déploie en milieu scolaire, en milieu communautaire, en milieu familial et dans les lieux publics.

Au cours des quinze dernières années, loisir a été utilisé comme médium d'intervention afin de contrer la délinquance et la marginalisation chez les jeunes à risque à Rivière-des-Prairies. La plate forme qu'est la pratique du sport a été un outil de prédilection saisi par la communauté afin de régler des problèmes de cohésion sociale, de décrochage social et d'insécurité. Fort de cette

expérience, nous croyons que l'activité physique est un moyen d'améliorer la qualité de vie dans nos collectivités de façon globale.

## Rivière-des-Prairies *Un quartier en développement*

La paroisse de Rivière-des-Prairies a été fondée depuis plus de trois cent vingt-cinq ans (en 1687). Néanmoins, ce quartier cumule un grand retard au niveau du développement de ses infrastructures de loisirs et de sports. Ne pouvant répondre aux besoins de la population, la municipalité est tributaire de ses ententes avec les commissions scolaires et propriétaires immobiliers. Cette approche de mesures provisoires doit laisser place à une réelle prise en charge.

Comme Rivière-des-Prairies est l'un des quartiers présentant le plus grand potentiel de développement sur l'île de Montréal, il est de notre responsabilité de nous assurer que nous suivons le rythme de cette croissance.

Pour répondre aux besoins sans cesse grandissants de la population, nous tentons d'offrir une programmation d'activité physique à tous les citoyens : programmation en milieu scolaire, en milieu communautaire et sports d'élite. Il nous faudra par contre compter sur la disponibilité d'infrastructures et d'équipements pouvant être mis à la disposition de la communauté sans contrainte. Ces ressources devront être utilisées comme leviers nous permettant d'innover et de diversifier l'offre de loisirs afin de rejoindre les citoyens actifs et non actifs sur le plan de l'activité physique.



### **Que devons-nous faire pour façonner notre Ville et engager nos communautés afin que nos citoyens adoptent un mode de vie physiquement actif?**

Nous devons être à l'écoute des citoyens et nous devons soutenir les initiatives citoyennes.

Il faut susciter une démarche de réflexion et d'analyse collective. Puis, il nous faudra prioriser des cibles d'actions.

Nous proposons qu'un portrait soit réalisé. Les citoyens doivent nécessairement être contributifs dans la réalisation de ce portrait (participants et non participants, bénévoles, entraîneurs),

animateurs, gestionnaires, etc.). Les acteurs de domaines public, communautaire et privé doivent être engagés dans cette démarche (animateurs, entraîneurs, bénévoles, gestionnaires, etc.).

Suite au portrait, des orientations et des stratégies pourront être formulées. Ces dernières doivent ensuite se traduire en actions!!

Il faut sensibiliser les acteurs qui sont responsables des programmations pour s'assurer que dans le développement, ils tiennent compte du portrait de la collectivité.

Les citoyens non rejoints ou non participants (le citoyen actif et non actif) doivent également faire partie de nos préoccupations.

***Il faut que toutes les démarches en lien avec l'adoption d'un mode de vie physiquement actif deviennent une priorité pour la municipalité! Son leadership va susciter l'engagement de tous!***

### **Quelles sont les interventions les plus efficaces pour que les Montréalais intègrent davantage l'activité physique et le sport dans leur vie?**

Nous devons faire connaître plus efficacement aux citoyens toutes les possibilités qui s'offrent à eux dans la collectivité. Il faut rejoindre le citoyen là où il est. Il faut être plus agressif dans la promotion d'un mode de vie physiquement actif en milieu urbain. *À Montréal, à Rivière-des-Prairies, la pratique de l'accessibilité physique est accessible et possible!* Dans la promotion, nous devons démontrer que l'activité physique est possible pour tous indépendamment de l'âge, du statut, de l'origine culturelle, de la classe sociale, du handicap, etc. L'activité physique est possible partout, en tout temps, indépendamment des goûts ou des motivations.

Ceux-ci doivent pouvoir avoir accès à des activités au moment qui leur convient, vu le rythme effréné de la vie d'aujourd'hui. Les enjeux liés à la pratique du loisir dans une métropole mondiale comme Montréal sont au niveau de la diversité et de l'accessibilité de l'offre à la population. Il faut que la programmation soit modulable et flexible afin de s'adapter aux contraintes de temps, d'argent, etc.

Nous devons leur proposer une programmation et des installations à la hauteur de leurs aspirations afin qu'ils vivent une expérience épanouissante à travers la pratique d'une activité physique.

Les organisations qui font actuellement bouger une partie de la population ont une vision basée sur l'expression des besoins de leur clientèle. La municipalité doit travailler avec ces dernières afin d'identifier les interventions souhaitables. Mais d'abord, la municipalité a le devoir de s'assurer de présenter avec clarté, à tout acteur désireux de faire du développement au niveau de l'activité physique, les besoins et les aspirations de la population.



**Comment rejoindre tous les groupes de citoyens notamment les aînés, les adolescents, les femmes, les familles, les personnes ayant une limitation fonctionnelle?**

Une programmation de loisir doit être à l'image de la communauté ou elle est déployée! Ceux-ci doivent être consultés et doivent pouvoir être contributifs dans l'élaboration des programmations, mais également dans les démarches de développement des infrastructures.

Il faut adapter les activités aux besoins de chacune des clientèles. Il faut développer des activités et des programmations plus spécialisées (ex : activités famille, jeunesse, aîné). Il est souhaitable d'y jumeler des volets culturels afin que le climat soit favorable au partage et à l'expression.

**Quelles actions pouvons-nous mener ensemble pour mieux promouvoir un mode de vie physiquement actif?**

Il nous faut utiliser les outils de promotion existants tout en leur donnant une couleur locale.

Il faut que l'activité physique soit associée à des événements importants, dont les participants peuvent être fiers. Et que la population soit fière de ses événements, de ses athlètes et de son sport.

Faire de tous les événements un prétexte pour faire de l'activité physique!

La vie active devrait être mise en valeur par le biais, entre autres, d'une couverture adéquate de toutes les disciplines et des activités physiques en général par les médias.



## **Comment faire bouger davantage nos citoyens en hiver?**

Nous devons leur offrir des parcs aménagés pour pratiquer des sports d'hiver ou pour y tenir des événements. Nos parcs doivent être équipés convenablement et être aménagés selon les besoins primaires des utilisateurs. Par exemple, une patinoire extérieure doit être accompagnée d'installations sanitaires, d'espaces pour changer les patins, d'une source de rafraîchissement, etc. À l'occasion, les lieux doivent être animés et chaleureux (casse-croûte). La population devrait être invitée à festoyer en plein air en hiver afin d'être en lien avec le patrimoine naturel de la région.

Au printemps, en été, en automne et en hiver, proposons aux citoyens des festivités pour mieux connaître les infrastructures, les plateaux extérieurs et les milieux naturels mis à leur disposition.

## **Que faire pour améliorer l'accès à des installations et des infrastructures de qualité? À l'avenir, quelles pourraient être les priorités à cet égard?**

Premièrement, il faut qu'il y ait des installations qui appartiennent (propriétaire) à la population dans chaque quartier (installation municipale, centre communautaire de loisirs, plateaux sportifs, etc.). Deuxièmement, il faut que la population s'approprie les installations qui lui sont dédiées. Il faut que les installations deviennent des symboles dans la communauté.

Ces installations doivent être polyvalentes, avec suffisamment de salles pour tenir plusieurs activités à la fois (ex. : activités simultanées pour chaque membre de la famille). Elles doivent être accessibles en transport en commun, munies d'espace de stationnement et être situées au cœur du quartier.

Actuellement, la population occupe les espaces disponibles, une fois la programmation parascolaire terminée. Localement, il nous faut plus de plateaux sportifs durant la journée et dans les périodes de pointe (entre 17 h et 21 h).

Il faut adapter la programmation et les infrastructures à la population. Il est primordial de favoriser les interactions entre les citoyens. Tous devraient s'y sentir les bienvenus. Il faudra travailler à développer une approche d'accueil et d'animation personnalisée ou la collectivité se sent valorisée dans son ensemble (jeunes, aînés, familles, personnes à mobilité réduite).

Mais encore faut-il qu'il y ait ensuite des investissements pour y développer des activités et pour animer ces espaces. Tous les acteurs en loisir (organismes, écoles, entreprises, etc.) devraient apporter leurs contributions afin que ces lieux soient animés du matin au soir, voir la nuit s'il y a demande.

Nous souhaitons que le quartier Rivière-des-Prairies puisse bonifier le pôle René-Masson d'un centre de loisirs multi plateaux avec des salles en nombre suffisant. Cette installation pourrait être un emblème de fierté au cœur d'un pôle déjà existant.

## D'autres espaces publics où bouger sont-ils possibles?

Nous proposons que soient faits :

- La construction d'un centre de loisirs multi plateaux dans le secteur du pôle René-Masson (salles d'activités multifonctions, salles de danse, studios, agora, casse-croûte, bureaux, gymnases, etc.).
- Le réaménagement complet de la piste cyclable (sécuritaire et *cyclable*);
- La création d'un circuit piétonnier qui permet la randonnée pédestre, adjacente au circuit riverain cyclable, qui longe la Rivière-des-Prairies (revitalisation du boulevard Gouin);
- La mise à profit de notre territoire riche en paysage naturel (il nous faut le mettre en valeur en y permettant la réalisation d'événements ou d'activités qui s'adressent à de multiples clientèles. Y ajouter quelques bâtiments pouvant accueillir des cafés-bistro, terrasses, des services de locations de vélos, de bi porteur, etc.);
- Le réaménagement des berges de la Rivière-des-Prairies afin de développer une programmation d'activités de plein air dans les cours d'eau;
- L'amélioration de l'accessibilité du parc nature de la Pointe-aux-Prairies (transport en commun, stationnement gratuit, ouverture aux collaborations avec diversité partenaire);
- Création d'un espace dédié à la pratique du hockey-ball (Deck hockey);
- Construction d'un gymnase double ouvert 24h sur 24, 7 jours sur 7;
- Le réaménagement de parcs avec commodités (sources d'eau potable, toilettes, bancs, abri, chalets, alimentation électrique, interne haute vitesse) où des groupes pourront s'entraîner en plein air et dans lesquels les différentes clientèles y trouveront leur compte;
- Le développement d'espaces dédiés à la pratique de l'activité physique pour les entreprises
- La construction d'une piscine extérieure dans un pôle est de Rivière-des-Prairies (Bosconville).
- La création d'une piste d'athlétisme intérieure et extérieure.



## Comment mobiliser les ressources et les forces vives de la collectivité montréalaise pour que les citoyens profitent davantage des bienfaits du sport et de l'activité physique?

Il faut que tous les partenaires se sentent concernés. Il est primordial que les projets proposés suscitent l'engagement de l'ensemble des acteurs. Pour atteindre cet objectif, il faut cibler une clientèle diversifiée à travers de multiples programmes d'activités. Il faudra également être ouvert à toutes sortes de possibilités de collaboration (communautaire, institutions, entreprises, citoyens, services publics, etc.).

Il faudra travailler ensemble à répondre aux besoins globaux des citoyens et utiliser l'activité physique pour donner une identité à la collectivité. Il sera important de se doter d'une vision qui colle aux réalités et aux besoins de la communauté.

Il nous faut donner le goût aux citoyens de faire l'activité physique. Il faut la rendre attrayante, accessible, divertissante, valorisante, vivifiante!

Nous aurons à faire face à des défis qui nous obligeront à sortir des sentiers battus. Il nous faudra innover dans la réalisation de projets en lien avec le développement de programme et d'infrastructures.

Idéalement, un comité de travail où toutes les forces vives du milieu seraient engagées devrait être mis en place. Tous devraient se sentir concernés (municipalité, organismes, entreprises, citoyens, services publics, politique, etc.). Si possible, le développement devrait se faire par consensus. La démarche devrait être faite de façon à susciter la confiance du citoyen. Tous les acteurs devraient faire preuve d'un leadership positif (rigueur, transparence, honnêteté et compétence et respect)

Ensemble, il nous faudra sans cesse travailler à adapter, innover et diversifier l'offre de loisir afin de rejoindre les citoyens actifs et non actifs sur le plan de l'activité physique.

